



**COMITÉ  
HAUTE  
SAVOIE**

## Certificat de Qualification Professionnel Assistant Moniteur de Tennis (CQP AMT) - Session 2018

### LE PUBLIC CONCERNE POUR LA FORMATION

Les prés requis : âge minimum **17 ans (2000) pour rentrer dans la formation, mais ayant 18 ans révolu avant la fin du mois de juin 2018**; niveau de jeu 30/2 minimum (pour les stagiaires ne pouvant justifier du classement 30/2, nous proposerons dès le début des formations une évaluation du niveau de jeux de chacun).

**Vous trouverez ci-dessous le tableau récapitulatif du public concerné par la formation.**

<b>PRE REQUIS</b>	<b>Stagiaire Formation C.Q.P.A.M.T.</b>
<b>Age minimum pour entrer en formation</b>	17 ans (2000)
<b>Age minimum pour la certification régionale (avant fin juin 2018)</b>	18 ans révolus
<b>Exigences préalables</b>	PSC1 ou équivalence Niveau de jeux minimum 30/2 (évaluation par le CSD si nécessaire) Certificat médical (année sportive en cours)
<b>Nombre d'heure de formation</b>	70 h
<b>Stage pratique en club supervisé par un DE après formation</b>	15 heures (12 h terrains et 3 h hors terrain)

## Calendrier de formations :

### Formation 1 :

	Dates	Lieu	Coût
<u>Formation CQP-AMT</u>	Lundi 23 au vendredi 27 octobre 2017 (9h-12h et 13h30-17h30) + Lundi 12 au vendredi 16 février 2018 (9h-12h et 13h30-17h30)	Meythet (semaine 1)  Thônes (semaine 2)	70 heures de formations (documents FFT compris) = 350€

### Formation 2 :

	Dates	Lieu	Coût
<u>Formation CQP-AMT</u>	Lundi 23 au vendredi 27 octobre 2017 (9h-12h et 13h30-17h30) + Lundi 9 au vendredi 13 avril 2018 (9h-12h et 13h30-17h30)	Meythet (semaine 1)  A déterminer (semaine 2)	70 heures de formations (documents FFT compris) = 350€

**Important :** la formation sera réalisée pour 12 stagiaires minimum et 16 maximums

**LES INTERVENANTS** : 1 enseignant diplômé d'état et 2 DE stagiaires

### **Vous trouverez en pièces jointes :**

*Le dossier d'inscription CQP AMT à compléter*